

CHARTRE DE LA GYMNASTE

Cette chartre représente un engagement moral de la part du gymnaste

- 1 - Je suis ponctuel(le) et assidu(e) aux entraînements. J'attends dans les vestiaires le début de mon cours.
- 2 - Je suis en tenue de sport : **justaucorps obligatoire à partir du groupe des petits poussins** (caleçon ou shorty)
- 3 - Je ne porte pas de bijoux, et **les cheveux sont attachés c'est obligatoire.**
- 4 - J'apporte une bouteille d'eau et la récupère à chaque fin d'entraînement.
- 5 - Je ne mange pas dans la salle.
- 6 - Je laisse mon téléphone portable dans les vestiaires.
- 7 - Je signale toute absence à ma monitrice.
- 8 - Je respecte la monitrice, les gymnastes, les membres du bureau et les juges.
- 9 - Je respecte les prescriptions particulières de la salle (pied nus, rangement du matériel).
- 10 - Je respecte le matériel, la fosse et le praticable. Je n'utilise pas les agrès sans accord de la monitrice.
- 11 - Je participe aux compétitions, si j'ai accepté d'en faire. Une fois engagé, je ne lâche pas mon équipe, ou ne renonce pas à y participer. Dans le cas contraire mes parents devront rembourser les frais d'engagement (10€).
- 12- Lors des compétitions, je m'engage à arriver à l'heure au RDV indiquée par la monitrice et je dois revenir pour le palmarès.
- 13 - La monitrice est responsable de vos enfants sur le plateau de la compétition. **En dehors du plateau, les gymnastes sont sous la responsabilité des parents ou la tierce personne qui accompagne.**

[Le club décline toute responsabilité en cas de vol](#)

Nom et prénom du gymnaste :

Date et signature du Gymnaste

Date et signature des parents